

MESURES EXCEPTIONNELLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSOB EN LIEN AVEC LE COVID-19

Val-d'Or, le 12 mars 2020 – La Commission scolaire vous informe qu'en raison des mesures exceptionnelles annoncées par le gouvernement du Québec en lien avec le COVID-19, il y aura suspension des cours des écoles primaires et secondaires ainsi que la fermeture des services de garde pour la journée du vendredi 13 mars 2020. Aucun élève ne pourra se présenter à l'école. Les centres de formation générale des adultes et le Centre de formation professionnelle Val-d'Or seront ouverts et les cours maintenus.

Tous les employés de la Commission scolaire qui sont de retour d'un séjour à l'étranger depuis les 14 derniers jours devront demeurer à la maison en quarantaine. Cependant, le personnel non visé par la quarantaine doit se présenter au travail.

Nous sommes toujours en attente de précisions de la part du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Un suivi de la situation sera effectué le vendredi 13 mars.

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. C'est plus de 1 000 employés qui font partie de cette grande équipe, répartie dans 23 établissements scolaires, soit 15 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation générale des adultes qui offre des services dans 3 pavillons.

-30-

Source : Caroline Neveu, conseillère en communication
819 825-4220, poste 3013
neveu.caroline@csob.qc.ca